

<https://ricochets.cc/Apres-la-censure-le-tribunal-pour-une-page-Facebook-engagee-d-inspiration-anarchiste.html>



# Après la censure, le tribunal pour une page Facebook engagée d'inspiration anarchiste

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mardi 11 février 2020

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

## « APRÈS LA CENSURE, LE TRIBUNAL ! »

Nous étions inquiets de la dérive totalitaire du pays, avec des restrictions de liberté de toute part, et notamment du côté des médias et de journalistes indépendants. De nombreuses pages ont ainsi été censurées à plusieurs reprises sur Facebook ou Twitter.

Désormais, un cap est franchi : le fondateur de [la page m—Š™†œ“Š y”Ž—Š](#) a été convoqué au Tribunal correctionnel de Brest, lui reprochant des « provocations publiques ». Nous vivons donc dans une société où des « journalistes » peuvent cracher leur haine sur les étrangers, les homosexuels ou les Gilets Jaunes sans aucune crainte pendant qu'une page proposant une lecture anarchiste de la situation actuelle du pays est traquée comme une organisation terroriste !

Rappelons que l'anarchie n'est pas une opinion interdite par la loi, contrairement au racisme ou à l'homophobie. Il s'agit donc d'une décision judiciaire à visée politique. Car ce qui dérange chez [Bretagne Noire](#), c'est son attaque frontale du pouvoir en place. Et c'est bien lui qui est derrière ces décisions judiciaires. Petit à petit, le pays sombre donc dans un système totalitaire où tous les pouvoirs répondent aux ordres d'un seul homme.

(posté par Cerveaux non disponibles)



Page « Bretagne noire » convoquée au tribunal

## Post de Bretagne noire

Cela fait maintenant un petit moment que la page ne propose plus de publications. Nous tenions à vous en expliquer la raison ...

Mardi 14 janvier 2020 était convoqué en gendarmerie le fondateur/administrateur de la page pour le motif suivant :

;) Provocation non suivie d'effet au crime ou délit par parole , image ou moyen de communication au publique par voie électronique

Lors de l'audition , les choses se clarifient , je suis bien convoqué par rapport à la page Bretagne Noire ... 12

## Après la censure, le tribunal pour une page Facebook engagée d'inspiration anarchiste

---

publications sont alors présentées pour justifications . En soit rien ne m'inquiétant vraiment , la démarche de Bretagne Noire est certe militante, mais nous développons la page sur un axe culturel et artistique, mettant en avant des citations et des photographies ...

Il n'aura fallut que trois jours seulement pour me remettre une convocation au Tribunal Correctionnel de BREST pour le motif :

"Délit de provocation publique non suivie d'effet en appelant directement à commettre des infractions d'atteinte volontaire à la vie définies par le livre du code pénal"

\*Convocation le mardi 03 mars 2020 à 13h30

Vous savez maintenant la raison de notre absence . Nous nous sommes accordé un délai de réflexion quant à la continuité de la page , nous vous tiendrons informé dans les prochains jours

---

► Quelques articles en complément :

- [Macron, le troisième larron](#) - Le troisième larron est le plus jeune des « derniers » présidents, mais il est aussi et surtout le plus abject... Il n'est pas pas là par hasard.
- [Macron, start-up fasciste](#)
- [Renouveler l'anarchisme](#) - L'anarchisme propose une véritable vision du monde, qui remet en cause toutes les formes d'autorité. Mais ce courant politique accompagne surtout des pratiques de luttes, à travers l'action directe et l'auto-organisation.